

Flash nucléaire 3

Mars 2013 / Raccourci de faits et d'opinions alimentant le débat nucléaire

Les Etats-Unis construisent de nouvelles centrales nucléaires

Pour la première fois en 30 ans, du béton a été coulé aux Etats-Unis pour la construction de nouvelles centrales nucléaires. Les travaux pour la centrale Virgil C. Summer 2 ont commencé le 9 mars 2013 dans l'Etat de Caroline du Sud. Quatre jours plus tard, c'était au tour du chantier de Vogtle 3 d'être lancé, dans l'Etat voisin de Géorgie. Deux réacteurs de type avancés AP1000 de l'Américain Westinghouse sont prévus sur chacun des deux sites. Les centrales de 1100 mégawatts devraient commencer à fournir de l'électricité après un temps de construction de cinq ans environ. Une centaine de centrales nucléaires sont actuellement exploitées aux Etats-Unis. Près des trois quarts d'entre elles ont déjà obtenu une extension de leur durée d'exploitation de 40 à 60 ans.

Autorisation de construire en Grande-Bretagne

Le gouvernement britannique a donné son feu vert à la construction de la centrale nucléaire Hinkley Point C dans le sud-ouest de l'Angleterre. EDF Energy prévoit de construire deux EPR sur ce site, d'une puissance totale de 3260 mégawatts. La centrale nucléaire en projet couvrira 7% des besoins britanniques actuels en électricité. Le Gouvernement et EDF Energy sont actuellement en discussion sur les conditions cadres financières du projet. L'entreprise prendra sa décision finale d'investissement une fois les discussions achevées.

EAU: dépôt de la demande d'autorisation de construire une 3^e et une 4^e centrale nucléaire

L'Emirates Nuclear Energy Corporation a déposé une demande d'autorisation de construire une troisième et une quatrième centrale nucléaire sur

le site de Barakah. Les travaux de construction de la première centrale du pays, Barakah 1, ont débuté mi-2012 et doivent durer cinq ans. La construction de la deuxième installation commencera dans le courant de l'été à venir. Les quatre centrales de conception sud-coréenne doivent, selon le programme, entrer en service d'ici à 2020.

Douze pays de l'UE confirment leur soutien au nucléaire

Douze pays membres de l'UE ont confirmé à Londres, dans une déclaration commune, qu'ils étaient convaincus du rôle de l'énergie nucléaire dans un futur mix énergétique européen pauvre en carbone. Ils confirment leur engagement et leur collaboration pour le maintien et la promotion de l'amélioration constante de la sûreté nucléaire et de sa réglementation. Ils ont par ailleurs souligné qu'il fallait créer un climat d'investissement qui tienne compte des projets à long terme de l'UE en matières d'infrastructures nucléaires. Les douze pays signataires sont la Bulgarie, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, la Hongrie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie.

Canton de Berne: échec de l'initiative populaire «Berne renouvelable» et du contre-projet

Une majorité claire (65,3%) des citoyens bernois s'étant rendus aux urnes le 3 mars 2013 s'est prononcée contre l'initiative cantonale des Verts «Berne renouvelable». Aucun des dix arrondissements administratifs n'a accepté l'initiative. Le texte demandait l'abandon intégral des agents énergétiques fossiles et nucléaire. Le contre-projet du Grand Conseil, rejeté lui aussi par 51,4% des votants, comportait la même exigence de base, mais renonçait à fixer des étapes et demandait la mise en œuvre de la disposition

Rédaction:

T. Menanteau, M.-F. Aepli,
B. Bechtold, M. Brugger,
M. Rey, M. Schorer, D. Stebler

Forum nucléaire suisse
Case postale 1021
3000 Berne 14
Téléphone 031 560 36 50
Téléfax 031 560 36 59
info@forumnucleaire.ch
www.forumnucleaire.ch

Parution: 12 fois par an
ISSN 1421-0355

© 2013 by Forum nucléaire suisse

constitutionnelle dans un délai de 30 ans, c'est à dire d'ici 2043. Trois des dix arrondissements administratifs (Berne-Mittelland, Biel/Bienne et le Jura Bernois) l'ont approuvé tandis que sept l'ont rejeté. La participation a été de 41,6%.

L'OFEN confirme la démonstration de résistance sismique pour le barrage du lac de Wohlén

Le barrage de retenue du lac de Wohlén remplit les exigences actuelles de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) en matière de sécurité parasismique et résisterait à un séisme d'une fréquence de 10'000 ans. C'est ce qu'a confirmée l'OFEN – l'autorité responsable de l'évaluation de la sécurité des barrages – après que des critiques lui aient reproché dans une lettre du 20 février 2013 des démonstrations de stabilité incomplètes et contenant des absurdités sur le barrage du lac de Wohlén. L'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) maintient par conséquent sa position de juillet 2012 sur la démonstration de résistance sismique de la centrale nucléaire de Mühleberg.

Mühleberg: rejet définitif de la plainte du Vorarlberg

Le land autrichien du Vorarlberg avait, le 31 mai 2012, entrepris devant le Tribunal de grande instance de Feldkirch une action en cessation contre la centrale nucléaire de Mühleberg. Selon le plaignant, l'installation constitue une menace pour l'homme et l'environnement en Autriche. Le Tribunal de Feldkirch avait constaté dès le 18 septembre 2012 ne pas être compétent pour cette plainte, la centrale nucléaire ne représentant pas «une menace immédiate» pour la santé du plaignant. Le Vorarlberg a déposé un recours contre cette décision, recours que le tribunal a rejeté en raison de son caractère tardif. Le Tribunal régional supérieur d'Innsbruck a maintenant rejeté définitivement la procédure de restitutio in integrum introduite ensuite par le plaignant. La procédure est ainsi close en Autriche, puisque la décision ne peut plus être transmise à d'autres instances.

Rapport de l'OMS: effets radiologiques faibles après Fukushima

Un rapport exhaustif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur les risques pour la santé de l'accident de réacteur à Fukushima-Daiichi arrive à la conclusion que les risques prévus sont faibles pour la population à l'intérieur et à l'extérieur du Japon, et ne prévoit aucune augmentation observable des taux de cancer. «Le principal motif de préoccupation évoqué dans le rapport concerne certains risques de cancer liés à des zones et à des facteurs démographiques particuliers», a expliqué Maria Neira, directrice du Département de l'OMS Santé publique et environnement. «Une ventilation des données en fonction de l'âge, du sexe et de la proximité par rapport à la centrale nucléaire indique que le risque de cancer est majoré pour les personnes situées dans les zones les plus contaminées. A l'extérieur de ces dernières, même en certains endroits de la préfecture de Fukushima, aucune augmentation observable de l'incidence du cancer n'est attendue.» Outre l'incidence directe de l'accident sur la santé de la population, le rapport note que l'impact psychosocial pourrait lui aussi avoir des conséquences sur la santé et sur le bien-être des personnes. D'après les experts, ces aspects ne doivent pas être ignorés dans le cadre de l'action globale.

Le «Flash nucléaire» peut également être commandé sous forme de lettre d'information électronique sur le site www.forumnucleaire.ch.